

Intitulé de l'UE	Activités physiques et sportives (Partie I)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Olivier VEYS	68	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1	68h	Olivier VEYS Krystel BAVIER Caroline GODART Line MARTROYE Sonia WELLENS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1 : 16h de théorie, 52h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge (travaillée) ◦ S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active (travaillée) ◦ Faire preuve d'indépendance et d'initiative (travaillée) • Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles <ul style="list-style-type: none"> ◦ Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité (travaillée) ◦ Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif (travaillée) ◦ Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations (travaillée & évaluée) ◦ Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin (travaillée & évaluée) • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne <ul style="list-style-type: none"> ◦ Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel (travaillée) ◦ Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) (travaillée)

- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte (travaillée)
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres (travaillée)

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Sports adaptés: Adapter en fonction d'un handicap physique, sensoriel ou mental l'accès aux différentes disciplines sportives de compétition ou de divertissement.

Appliquer les différentes techniques: Endurance 800m et brevet élémentaire de sauvetage(BES)

Contenu de l'AA Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1

? **Module Natation** : participation active à toutes les séances + exigences minimales :

- Test d'endurance 800 m ;
- Test du brevet élémentaire de sauvetage (BES) : Enchaîner le saut du sauveteur, 2 longueurs

en nage ventrale tête hors de l'eau, descente et repêchage du mannequin à 2 mètres minimum de profondeur (3 essais sont autorisés) et remorquer le mannequin sur 20 mètres en maintenant le visage du mannequin hors de l'eau.

? **Module Sports Adaptés** :

- participation active à toutes les séances.
- Analyse de vidéos + liens avec la théorie
- Réflexion autour d'un public cible (démarche, objectif, adaptation et bienfait)

Méthodes d'enseignement

Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1 : approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Supports

Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1 : syllabus, notes d'exercices, cf. contrat de cours

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1 :	
<p>50% pour la natation Q3 (Examen pratique - Evaluation continue) 50% pour les sports adaptés Q3: examen écrit 60% + travail de recherche 40%</p> <p>? Les évaluations se font de façon continue à travers les différents modules proposés. Elles peuvent se faire sous forme d'épreuves pratiques et/ou écrites.</p> <p>? La participation aux cours est obligatoire suivant le Règlement Général des Etudes et des Examens et selon les modalités reprises dans la 1ère partie du règlement de l'Education Physique. Un coefficient de pondération relatif aux présences est pris en compte.</p> <p>? Le savoir-être est évalué et un comportement adéquat est exigé.</p> <p>? L'évaluation en natation est éliminatoire. La production de brevets obtenus antérieurement dans un autre établissement n'est pas pris en compte !</p> <p>? Un échec grave, égal ou inférieur à 35% de la note se rapportant à l'un des deux modules entraîne un échec dans la discipline.</p> <p>? <u>Toute absence à une des épreuves (Natation ou Sports adaptés) sera sanctionnée d'une absence à tout l'Activité d'Apprentissage.</u></p> <p><u>L'étudiant qui n'aurait pas signé le contrat APS lors de la première séance est tenu de faire la démarche personnellement et dans les plus brefs délais.</u></p> <p>Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (article 6).</p>	

Année académique : **2022 - 2023**